

Présentation

Hôpital de Tournon-sur-Rhône

L'institut de formation Aide-soignant est rattaché à l'hôpital de Tournon-sur-Rhône et fait parti du Groupement Hospitalier de Territoire Rhône Vercors Vivarais.

IL accueille et professionnalise des personnes au métier d'aide-soignant en formation initiale ou par la voie de la VAE.

Il réalise également des formations continues.

Établissement agréé pour conduire des actions de formation qualifiante dans le cadre de la formation initiale et continue conformément à son statut.

Numéro SIRET : 26070019000069

Numéro SIREN : 260 700 190

Numéro d'activité: 8207P025307

La finalité de l'offre proposée par l'institut est de répondre au mieux aux besoins de formation du secteur dans un souci de qualité et d'amélioration des pratiques professionnelles en formant des professionnels autonomes, responsables et réflexifs capables d'exercer leur fonction dans un environnement professionnel varié et sans cesse en mouvement.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Direction :

Laure Cuoq (Cadre de Santé)

Responsable administrative :

Sonia Bidot (secrétaire)

Formateurs :

Béatrice Blanc et Ève Clappe (Infirmières DE)

Coordonnées

Institut de Formation d'Aides-soignants

FORMATION CONTINUE

50, rue des Alpes
07301, Tournon-sur-Rhône

Directrice : Mme CUOQ 04 75 07 75 63

Secrétariat : 04 75 07 75 21

Courriel : IFAS@ch-tournon.fr

<http://www.hopital-de-tournon.fr/ifasaccueil>

Face book: IFAS- Institut De Formation Aide-soignant Tournon



IFAS | Hôpital de
Tournon sur
Rhône

IFAS
HÔPITAL DE TOURNON
50 rue des Alpes B.P. 63
07300 Tournon/Rhône
Tél. 04 75 07 75 21 Fax. 04 75 07 75 21 mail. ecole@ch-tournon.fr

Analyse de pratique et soins d'urgence



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



« Cette formation est autorisée par la Région Auvergne Rhône Alpes , qui concourt à son financement »

La formation

Public concerné

Infirmier et Aide-soignant en activité.

Objectif de la formation

Le stagiaire sera capable de prendre en charge en équipe une urgence vitale dans son contexte de travail :

- Identifier une urgence vitale
- Analyser sa pratique en situation de simulation sécurisée,
- Développer les compétences individuelles et collectives
- Identifier et Prioriser les actions dans un contexte d'urgence vitale
- Développer le raisonnement et l'esprit critique.
- Réactiver les connaissances nécessaires à la prise en charge d'une personne en situation d'urgence mettant en jeu le pronostic vital
- Remobiliser les protocoles concernant la prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire
- Appliquer des mesures et l'utilisation des moyens de protection individuels et collectifs face à un risque à conséquences sanitaires.

La méthode pédagogique utilisée est la simulation de santé

La simulation de santé

L'intérêt de la simulation est reconnu dans la nouvelle politique de santé publique et par la HAS depuis 2013 . L'enseignement simulé vise à créer un environnement sans risque pour le patient et pour les participants.

Basée sur un principe éthique « *jamais la première fois sur le patient* »,

« *Le terme simulation en santé correspond à l'utilisation d'un matériel (mannequin ou simulateur procédural) de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin, dans le but d'enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et de repérer des processus, des concepts médicaux ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels* » (HAS 2013)

La simulation en santé est un outil pédagogique qui permet de s'exercer autour de scénarii préétablis, et qui par sa structure (briefing-scénario-débriefing) autorise de revenir sur les éléments du scénario, en prenant le temps et en laissant la parole à chaque participant. Elle est basée sur les expériences antérieures, la pratique réflexive et le feedback.

Véritable levier d'action au développement des compétences individuelles et collectives.

3 principes majeurs gages de confiance indispensables lors de la formation

CONFIDENTIALITE
NON JUGEMENT

Modalités pratiques

INSCRIPTION

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'IFAS

Inscription jusqu'au 31 décembre 2018

L'IFAS se réserve le droit d'annuler le session de formation si le nombre de participants est insuffisant.

Coût de la formation

55 €

Attestation de suivi

À la fin de la formation, les participants se verront remettre une attestation de présence dans la mesure où ils ont été présents à l'intégralité de la formation.

Session 1

- 10 Avril 2019

Session 2

- 10 avril 2019

Dates et Horaires